

ALLO LA DIRECTION EDF SA ...BIP...BIP...BIP VOTRE CORRESPONDANT EST OCCUPE



Depuis la signature par **FO** de l'accord salarial le 27/10/23, nous n'avons eu de cesse de solliciter la Direction pour connaître les modalités de mise en œuvre de cet accord (applicable au 01/01/23 soit dans 15 jours).

Vous trouverez ci-dessous de nombreuses questions qui restent à date sans réponse écrite de la direction :

Quel seront les salariés (CDI, CDD, Alternants, Doctorants...) qui ouvriront droit à 1 ou 2 NR prévu dans les mesures salariales » ?

A quelle date seront versées les primes prévus dans l'accord ?

Les alternants sont- ils éligibles aux primes de 702€ ou/et de 2 600€ ?

Pour cette population la prime sera-t-elle proratisée en fonction du temps de présence et si oui comment ?

Comment seront pris en compte le changement de NNI des alternants lors de leur embauche ?

Pour les salariés qui envisageaient un départ en IVD avant le 01/07/2023, FO revendique que la Direction prenne les mesures nécessaires pour qu'ils puissent bénéficier des modalités de l'accord et donc de l'intégration du ou des NR « mesures salariale » dans le calcul de la pension.

Comment les NR inflation seront-t-ils codifiés sur la C01 ? Pour FO il est nécessaire qu'il n'y ai pas d'ambiguïté avec les NR AIC.

Quel impact auront les NR des mesures salariales dans les bilans de rémunération lors d'un changement de collègue ? Nous demandons la non prise en compte de ces NR particuliers dans le bilan de rémunération.

Manque d'effectifs ou volonté de ne pas répondre ? Force est de constater qu'à ce jour nous n'avons eu aucune confirmation écrite de la direction.

FO dénonce cette situation qui nuit aux salariés d'EDF SA toutes catégories confondu (Agents statutaires, CDI, CDD, Alternants...)

Auprès des Directions locales et auprès de la Direction nationale, tous ensembles, exigeons les réponses qui nous sont dues.

Les positions de FO sont simples et claires :
Nous ne sommes pas un syndicat catégoriel, nous défendons les intérêts de TOUS les salariés
Nous sommes également le syndicat de la feuille de paye et nous combattons depuis toujours l'accumulation de primes au profit d'augmentations de salaire pérennes